



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

## COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Envoyé en préfecture le 25/07/2017  
Reçu en préfecture le 25/07/2017  
Affiché le 25-7-17  
ID : 069-216902031-20170721-PV\_21\_07\_17-AU

Pv.21/07/2017/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

### Extrait du registre des délibérations

Vendredi vingt et un juillet deux mil dix-sept, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15.

12 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Richard TRUCHET, Alain CHAPOT, Jacques VERNE, Colette PERIER, Joseph VOLAY, Karelle RICHARD-ZACHARIE, Virginie MASSE, Laëtitia TEXIER et Johan AUBANEL.

3 membres absents : Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ et Anne-Laure MARCO.

2 procurations : Laëtitia ANDRE à Chantal YVOREL, Anne-Laure MARCO à Alain CHAPOT.

### PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 21 JUILLET 2017

Le Conseil Municipal :

- Approuve le principe de répartition dérogatoire libre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales pour 2017, comme proposé par la communauté de communes des Monts du Lyonnais (délibération 41.2017).
- Procède à la répartition de frais de fourniture de gaz pour la résidence du clocher (délibération 42.2017).
- Accepte le reversement d'une somme de 6.000 € par la cantine à la commune pour compenser des frais engagés par la collectivité concernant l'année scolaire 2016-2017 (délibération 43.2017).
- Fixe, compte tenu du retour à la semaine scolaire de 4 jours, les temps de travail de deux agents communaux à temps non complet (délibérations 44.2017 et 45.2017).
- Décide la création d'un emploi contractuel pour la surveillance des enfants et des travaux de nettoyage (délibération 46.2017) et des travaux de nettoyage (délibération 47.2017).
- Actualise le tableau des effectifs du personnel communal (délibération 48.2017).
- Valide les noms de voies et chemins pour le plan d'adressage en cours de réalisation (délibération 49.2017).
- Entend différents comptes rendus de réunions : commissions Déchets, Culture et conseil communautaire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais, avis favorable de la direction des services départementaux de l'éducation nationale pour le retour à la semaine scolaire de 4 jours pour l'année scolaire 2017-2018, bilan moral et financier de l'association de la cantine scolaire (le ticket de cantine

passé à 4,20 €), comice agricole de Saint-Laurent-de-Chamousset, syndicat des eaux, conseil jeunes, SYDER, étude pour voirie communautaire.

- Est informé du suivi de travaux : aménagement de sécurité à l'entrée du village route de Sainte-Foy, aménagement aire de jeux sur le site du skate-parc, raccordement au réseau d'assainissement de trois habitations du secteur des Rossandes.
- Est informé
  - de l'annualisation du temps de travail des adjoints techniques
  - de l'embauche d'Alexandre BROSSARD, agent contractuel pour un emploi d'été, en remplacement d'Emilien VERNAY.
  - des travaux de nettoyage et de peinture dans la réserve de matériels de la salle des sports
  - de l'organisation d'une soirée spectacle à la médiathèque vendredi 1<sup>er</sup> décembre (initialement programmée en novembre)
  - de la discussion engagée pour la maîtrise d'œuvre du projet d'investissement rue du Tonkin (aménagement accessibilité et sécurité rue du Tonkin liaison salle des fêtes - école publique communale) dans le cadre du contrat 2015-2017 Département/ Commune
  - de la réouverture prochaine de la coursière des Vignes pâturée par des ânes
  - du décalage au jeudi 17 août du ramassage des ordures ménagères compte tenu du 15 août.
  - des nouvelles conditions de prêts d'ouvrages à la médiathèque « le marque page ».
  - des prochaines permanences de SOLIMUT en mairie.
  - des consignes pour la lutte contre le frelon asiatique.
  - Des différents utilisateurs des locaux de la salle entrée du village pour l'année scolaire 2017-2018.
- Est informé des manifestations à venir :
  - Concours de pétanque organisé par l'A.S.S.G. le 4 août.
  - Vogue organisée par l'association « La Revole » les 5, 6 et 7 août.
- Fixe la date de la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 8 septembre.

Document établi le 26 juillet 2017.

Affiché le 27 juillet 2017.

Le Maire,  
Christian RIVOIRE

*document certifié exécutoire*  
le 25 JUIL. 2017

*le maire,*  
  


  
*Christian Rivoire*